



## Remerciements de Georges Clappaz

Bonsoir Mesdames et Messieurs,  
Merci au Conseil Communautaire d'avoir saisi le Conseil de Développement sur le sujet de l'Énergie, de la démarche TEPOS et plus particulièrement **sur l'implication des habitants dans ce projet de territoire ambitieux.**

Vous avez sollicité le CdD pour vous apporter :

- Des propositions qui permettraient de **mobiliser les citoyens autour du projet TEPOS**, face à la transition énergétique et aux consommations d'énergies
- Des idées **d'actions opérationnelles favorisant les changements de comportements des habitants**
- Notre regard citoyen pour vous assurer de la **lisibilité de la démarche et de l'accessibilité du plan d'actions** au plus grand nombre.

Vingt membres du CdD se sont impliqués sur ce sujet et le Groupe de Travail s'est réuni 23 fois depuis octobre 2014.

Cette saisine a été l'occasion pour le Conseil de Développement de réaliser une **véritable démarche participative et de concertation** grâce à :

- un sondage adressé au grand public
- une rencontre impliquant différents acteurs du territoire (habitants, institutions, associations, élus).

Merci, de nous accueillir ce soir en Conseil Communautaire, le temps et l'attention que vous nous consacrez sont une marque de reconnaissance des travaux des membres du Conseil de Développement qui s'investissent bénévolement pour l'intérêt collectif. Nous sommes très sensibles à votre accueil.

Accompagné de Roland Lagouy (réfèrent de ce groupe de travail) nous allons vous présenter succinctement les principales propositions que vous retrouvez dans le rapport d'avis qui vous a été envoyé et qui sera prochainement consultable et téléchargeable sur notre site internet [cdd.viennagglo.fr](http://cdd.viennagglo.fr).

## Contexte et Méthodologie



Georges Clappaz

Le Conseil de Développement a pour mission d'éclairer vos réflexions d'un regard purement citoyen et non expert.

C'est pourquoi, afin de vous apporter des **propositions qui lui semblent cohérentes, réalistes et réalisables** et avant d'entamer sa réflexion, le CdD a tenu à prendre en considération :

- le contexte environnemental et politique dans lequel il se trouve au moment où il est saisi du sujet
- la stratégie Climat Énergie de ViennAgglo et les actions d'ores et déjà entreprises sur le territoire
- les initiatives locales à valoriser portées par les habitants ou par la collectivité.

Le Conseil s'est également appuyé sur :

- l'analyse de documents clés
- les avis des CdD du Grand Lyon et de Grenoble Alpes Métropole en la matière
- les habitudes, attentes, freins et motivations des habitants du territoire
- les recherches relative à l'importance de prendre en compte le facteur humain dans les projets de territoire pour accompagner les changements de comportements et faciliter l'appropriation des projets par les usagers et par conséquent leur réussite.

## Les propositions

- des préconisations préalables à l'élaboration du plan d'actions TEPOS
- des propositions pour rendre lisible la démarche TEPOS et mobiliser les habitants du territoire
- des idées d'actions opérationnelles pour favoriser les changements de pratiques et impliquer les habitants dans la démarche territoriale
- l'appui du CdD pour accompagner la participation citoyenne dans les projets de production d'énergies renouvelables

Roland Lagouy

**De ces investigations, il en ressort les propositions détaillées dans notre avis de février 2017, à partir de la page 25. Nous pouvons les classer en 4 catégories :**

- **celles générales à l'action TEPOS,**
- **celles applicables par ViennAgglo,**
- **celles applicables par les communes,**
- **celles applicables par le CdD.**

### **1. Concernant les propositions générales :**

Le CdD considère que pour accompagner le changement de comportements dans la démarche TEPOS, le plan d'actions devra tenir compte des diversités et des inégalités (les inégalités sociales, territoriales, de genre et la précarité énergétique). Ces actions devront également tenir compte des critères et des motivations auxquels les habitants sont sensibles.

Les premières actions devraient s'adresser aux citoyens adhérant totalement à cette thématique afin de mieux aboutir à des résultats positifs et mesurables, ces résultats servant d'exemples. Le Conseil souligne l'importance d'intégrer les enfants dans cette démarche territoriale à l'horizon 2050.

## **2. Concernant les propositions applicables par ViennAgglo :**

Dans le domaine de la communication, le CdD préconise de définir une stratégie et la création d'une charte graphique pour une communication percutante et innovante en s'appuyant sur différents outils visuels et sonores.

Lors de nos investigations, nous nous sommes aperçus qu'il n'est pas simple en tant que citoyen de trouver de l'information et d'avoir une vision claire et neutre des solutions à mettre en œuvre. Nous proposons de créer des fiches d'informations synthétiques à destination du grand public, d'améliorer l'information sur l'existence et les permanences du point info énergie de l'AGEDEN et de communiquer et sensibiliser le grand public aux éco gestes.

Concernant le plan d'actions TEPOS, le CdD propose de permettre aux habitants d'agir à moindre coût. ViennAgglo pourrait :

- Initier en direction du grand public des actions sans investissement ou avec très peu d'investissement, par exemple :
  - Une campagne de dons de LED en partenariat avec EDF,
  - Une campagne de dons de programmeurs sur prises électriques
- Négocier des tarifs de groupes et/ou organiser des commandes groupées (dans le domaine des panneaux photovoltaïques, poêles, matériaux pour des travaux de rénovation énergétique, vélos ou voiture électrique) pour permettre aux habitants d'obtenir des tarifs plus bas sans solliciter d'aide financière de ViennAgglo.
- Repenser la participation de ViennAgglo aux travaux de

rénovations énergétiques pour pallier aux limites du dispositif actuel qui est conditionné aux critères de l'ANAH.

### **3. Concernant les propositions applicables par les communes :**

Le but étant de mettre les gens en lien, elles pourraient :

- Réaliser des ateliers de co-construction de projets avec les habitants, en les sollicitant et en les accompagnant pour qu'ils s'approprient et participent aux actions opérationnelles, tels que les jardins partagés, et aux projets, telles que les centrales villageoises ;
- Identifier des relais moteurs, dans chaque commune, quartier ... , afin de les mettre en réseau pour organiser des rencontres pour le suivi des actions et des projets, pour du partage d'expériences ;
- Informer sur l'organisation des transports en communs dans les communes rurales ;
- Communiquer sur le site de covoiturage de l'agglomération ;
- Identifier et rendre visible des aires de covoiturage ;
- Inciter à mettre à disposition des parcelles de terrain pour développer des jardins partagés et planter des arbres.

### **4 . Concernant les propositions applicables par le CdD :**

Le CdD peut apporter son appui pour organiser des réunions publiques d'information et de sensibilisation à l'échelle communale y compris pour accompagner des projets citoyens de production d'énergie renouvelable.

## Accompagner les projets citoyens de production d'énergie renouvelable

Par exemple : l'initiative du Collectif pour la Transition Énergétique, qui souhaite réaliser sur le territoire de ViennAgglo un projet de Centrale Villageoise Photovoltaïque,



Roland Lagouy

En effet, si l'implication des habitants dans la démarche TEPOS passe par des petits gestes au quotidien pour diminuer les consommations d'énergie, elle doit aussi s'appuyer sur des projets de plus grande ampleur et particulièrement sur la **production d'énergie renouvelables**.

Le Conseil de Développement est particulièrement favorable à ce genre de démarche associant habitants, communes, intercommunalité, acteurs divers du territoire, tiers investisseurs. Ce sujet étant une de vos réflexions en cours, si le choix politique de ViennAgglo est d'associer les habitants à cette production d'énergie et de développer ce type de projet, le CdD sera alors volontaire pour accompagner la démarche et plus particulièrement le Collectif pour la Transition Énergétique engagé sur ce chemin (et présent ce soir dans l'assistance).



***Le but de ce collectif citoyen est entre autre d'apporter son soutien dans la concrétisation de projets permettant la transition énergétique.***

***Suite à la Causerie du 8 Avril 2016 sur les Énergies Renouvelables, l'idée d'une centrale villageoise photovoltaïque inspirée de la commune des Haies, a émergée.***

*Le collectif souhaite s'impliquer dans cette démarche avec la création d'une société de production d'énergie photovoltaïque, qui l'intéresse pour ses valeurs de respect de l'environnement, de développement local, de partage des richesses créées et de création de liens sociaux.*

*Ces valeurs sont partagées par le Conseil de Développement.*

*La mobilisation citoyenne permettrait de sensibiliser le grand public, enfants y compris, aux alternances énergétiques et aux économies d'énergies.*

*Les habitants deviendraient acteurs du projet et partenaires des élus, responsables dans la mise en place du financement et de l'exploitation de cette société. Ils pourraient louer leurs toitures et/ou investir dans cette société.*

*Le financement serait participatif sous la forme d'actions.*

*Les municipalités contribueraient par la location de toitures publiques et par tout autre soutien dont pourrait avoir besoin cette société. (conseil, communication auprès de la population, garant, financement, réparation d'une toiture ....)*

*Cette centrale villageoise constituerait un support local aux efforts du plan TEPOS de notre territoire.*

*Pour mener à bien ce projet, le Collectif a besoin d'un maximum de partenaires et tout particulièrement des municipalités ayant la volonté d'œuvrer pour la Transition Énergétique.*

*Il souhaite inviter les membres du conseil communautaire, de la commission environnement et les élus municipaux à un rendez-vous d'informations complémentaires qui pourrait lancer une série*

*de réunions publiques.*

**En conclusion, le CdD espère que son avis permettra :**

- d'une part d'alimenter le plan d'actions TEPOS sur la question de la participation des habitants à la démarche
- d'autre part d'initier une stratégie d'information et de communication
- enfin de convaincre les municipalités et l'intercommunalité à accompagner les volontés des habitants et les démarches participatives telles que le développement de Centrales Villageoises Photovoltaïques.

Le CdD insiste fortement sur la très importante place qui doit être donnée aux enfants dans la transition énergétique. Il est indispensable de véhiculer une attitude et un discours positifs auprès des plus jeunes pour faire en sorte que la Transition énergétique devienne une évidence pour eux.

Nous sommes disposés à répondre à vos questions de l'instant et ultérieurement nous nous tenons à la disposition des communes et de ViennAgglo pour favoriser l'implication des habitants dans la démarche TEPOS.



## Remerciements de Georges Clappaz

Bonsoir Mesdames et Messieurs,  
Merci au Conseil Communautaire d'avoir saisi le Conseil de Développement sur le sujet de l'Énergie, de la démarche TEPOS et plus particulièrement **sur l'implication des habitants dans ce projet de territoire ambitieux.**

Vous avez sollicité le CdD pour vous apporter :

- Des propositions qui permettraient de **mobiliser les citoyens autour du projet TEPOS**, face à la transition énergétique et aux consommations d'énergies
- Des idées **d'actions opérationnelles favorisant les changements de comportements des habitants**
- Notre regard citoyen pour vous assurer de la **lisibilité de la démarche et de l'accessibilité du plan d'actions** au plus grand nombre.

Vingt membres du CdD se sont impliqués sur ce sujet et le Groupe de Travail s'est réuni 23 fois depuis octobre 2014.

Cette saisine a été l'occasion pour le Conseil de Développement de réaliser une **véritable démarche participative et de concertation** grâce à :

- un sondage adressé au grand public
- une rencontre impliquant différents acteurs du territoire (habitants, institutions, associations, élus).

Merci, de nous accueillir ce soir en Conseil Communautaire, le temps et l'attention que vous nous consacrez sont une marque de reconnaissance des travaux des membres du Conseil de Développement qui s'investissent bénévolement pour l'intérêt collectif. Nous sommes très sensibles à votre accueil.

Accompagné de Roland Lagouy (réfèrent de ce groupe de travail) nous allons vous présenter succinctement les principales propositions que vous retrouvez dans le rapport d'avis qui vous a été envoyé et qui sera prochainement consultable et téléchargeable sur notre site internet [cdd.viennagglo.fr](http://cdd.viennagglo.fr).

## Contexte et Méthodologie



Georges Clappaz

Le Conseil de Développement a pour mission d'éclairer vos réflexions d'un regard purement citoyen et non expert.

C'est pourquoi, afin de vous apporter des **propositions qui lui semblent cohérentes, réalistes et réalisables** et avant d'entamer sa réflexion, le CdD a tenu à prendre en considération :

- le contexte environnemental et politique dans lequel il se trouve au moment où il est saisi du sujet
- la stratégie Climat Énergie de ViennAgglo et les actions d'ores et déjà entreprises sur le territoire
- les initiatives locales à valoriser portées par les habitants ou par la collectivité.

Le Conseil s'est également appuyé sur :

- l'analyse de documents clés
- les avis des CdD du Grand Lyon et de Grenoble Alpes Métropole en la matière
- les habitudes, attentes, freins et motivations des habitants du territoire
- les recherches relative à l'importance de prendre en compte le facteur humain dans les projets de territoire pour accompagner les changements de comportements et faciliter l'appropriation des projets par les usagers et par conséquent leur réussite.

## Les propositions

- des préconisations préalables à l'élaboration du plan d'actions TEPOS
- des propositions pour rendre lisible la démarche TEPOS et mobiliser les habitants du territoire
- des idées d'actions opérationnelles pour favoriser les changements de pratiques et impliquer les habitants dans la démarche territoriale
- l'appui du CdD pour accompagner la participation citoyenne dans les projets de production d'énergies renouvelables

Roland Lagouy

**De ces investigations, il en ressort les propositions détaillées dans notre avis de février 2017, à partir de la page 25. Nous pouvons les classer en 4 catégories :**

- **celles générales à l'action TEPOS,**
- **celles applicables par ViennAgglo,**
- **celles applicables par les communes,**
- **celles applicables par le CdD.**

### **1. Concernant les propositions générales :**

Le CdD considère que pour accompagner le changement de comportements dans la démarche TEPOS, le plan d'actions devra tenir compte des diversités et des inégalités (les inégalités sociales, territoriales, de genre et la précarité énergétique). Ces actions devront également tenir compte des critères et des motivations auxquels les habitants sont sensibles.

Les premières actions devraient s'adresser aux citoyens adhérant totalement à cette thématique afin de mieux aboutir à des résultats positifs et mesurables, ces résultats servant d'exemples. Le Conseil souligne l'importance d'intégrer les enfants dans cette démarche territoriale à l'horizon 2050.

## **2. Concernant les propositions applicables par ViennAgglo :**

Dans le domaine de la communication, le CdD préconise de définir une stratégie et la création d'une charte graphique pour une communication percutante et innovante en s'appuyant sur différents outils visuels et sonores.

Lors de nos investigations, nous nous sommes aperçus qu'il n'est pas simple en tant que citoyen de trouver de l'information et d'avoir une vision claire et neutre des solutions à mettre en œuvre. Nous proposons de créer des fiches d'informations synthétiques à destination du grand public, d'améliorer l'information sur l'existence et les permanences du point info énergie de l'AGEDEN et de communiquer et sensibiliser le grand public aux éco gestes.

Concernant le plan d'actions TEPOS, le CdD propose de permettre aux habitants d'agir à moindre coût. ViennAgglo pourrait :

- Initier en direction du grand public des actions sans investissement ou avec très peu d'investissement, par exemple :
  - Une campagne de dons de LED en partenariat avec EDF,
  - Une campagne de dons de programmeurs sur prises électriques
- Négocier des tarifs de groupes et/ou organiser des commandes groupées (dans le domaine des panneaux photovoltaïques, poêles, matériaux pour des travaux de rénovation énergétique, vélos ou voiture électrique) pour permettre aux habitants d'obtenir des tarifs plus bas sans solliciter d'aide financière de ViennAgglo.
- Repenser la participation de ViennAgglo aux travaux de



rénovations énergétiques pour pallier aux limites du dispositif actuel qui est conditionné aux critères de l'ANAH.

### **3. Concernant les propositions applicables par les communes :**

Le but étant de mettre les gens en lien, elles pourraient :

- Réaliser des ateliers de co-construction de projets avec les habitants, en les sollicitant et en les accompagnant pour qu'ils s'approprient et participent aux actions opérationnelles, tels que les jardins partagés, et aux projets, telles que les centrales villageoises ;
- Identifier des relais moteurs, dans chaque commune, quartier ... , afin de les mettre en réseau pour organiser des rencontres pour le suivi des actions et des projets, pour du partage d'expériences ;
- Informer sur l'organisation des transports en communs dans les communes rurales ;
- Communiquer sur le site de covoiturage de l'agglomération ;
- Identifier et rendre visible des aires de covoiturage ;
- Inciter à mettre à disposition des parcelles de terrain pour développer des jardins partagés et planter des arbres.

### **4 . Concernant les propositions applicables par le CdD :**

Le CdD peut apporter son appui pour organiser des réunions publiques d'information et de sensibilisation à l'échelle communale y compris pour accompagner des projets citoyens de production d'énergie renouvelable.

## Accompagner les projets citoyens de production d'énergie renouvelable

Par exemple : l'initiative du Collectif pour la Transition Énergétique, qui souhaite réaliser sur le territoire de ViennAgglo un projet de Centrale Villageoise Photovoltaïque,



Roland Lagouy

En effet, si l'implication des habitants dans la démarche TEPOS passe par des petits gestes au quotidien pour diminuer les consommations d'énergie, elle doit aussi s'appuyer sur des projets de plus grande ampleur et particulièrement sur la **production d'énergie renouvelables**.

Le Conseil de Développement est particulièrement favorable à ce genre de démarche associant habitants, communes, intercommunalité, acteurs divers du territoire, tiers investisseurs. Ce sujet étant une de vos réflexions en cours, si le choix politique de ViennAgglo est d'associer les habitants à cette production d'énergie et de développer ce type de projet, le CdD sera alors volontaire pour accompagner la démarche et plus particulièrement le Collectif pour la Transition Énergétique engagé sur ce chemin (et présent ce soir dans l'assistance).

***Le but de ce collectif citoyen est entre autre d'apporter son soutien dans la concrétisation de projets permettant la transition énergétique.***

***Suite à la Causerie du 8 Avril 2016 sur les Énergies Renouvelables, l'idée d'une centrale villageoise photovoltaïque inspirée de la commune des Haies, a émergée.***

*Le collectif souhaite s'impliquer dans cette démarche avec la création d'une société de production d'énergie photovoltaïque, qui l'intéresse pour ses valeurs de respect de l'environnement, de développement local, de partage des richesses créées et de création de liens sociaux.*

*Ces valeurs sont partagées par le Conseil de Développement.*

*La mobilisation citoyenne permettrait de sensibiliser le grand public, enfants y compris, aux alternances énergétiques et aux économies d'énergies.*

*Les habitants deviendraient acteurs du projet et partenaires des élus, responsables dans la mise en place du financement et de l'exploitation de cette société. Ils pourraient louer leurs toitures et/ou investir dans cette société.*

*Le financement serait participatif sous la forme d'actions.*

*Les municipalités contribueraient par la location de toitures publiques et par tout autre soutien dont pourrait avoir besoin cette société. (conseil, communication auprès de la population, garant, financement, réparation d'une toiture ...)*

*Cette centrale villageoise constituerait un support local aux efforts du plan TEPOS de notre territoire.*

*Pour mener à bien ce projet, le Collectif a besoin d'un maximum de partenaires et tout particulièrement des municipalités ayant la volonté d'œuvrer pour la Transition Énergétique.*

*Il souhaite inviter les membres du conseil communautaire, de la commission environnement et les élus municipaux à un rendez-vous d'informations complémentaires qui pourrait lancer une série*

*de réunions publiques.*

**En conclusion, le CdD espère que son avis permettra :**

- d'une part d'alimenter le plan d'actions TEPOS sur la question de la participation des habitants à la démarche
- d'autre part d'initier une stratégie d'information et de communication
- enfin de convaincre les municipalités et l'intercommunalité à accompagner les volontés des habitants et les démarches participatives telles que le développement de Centrales Villageoises Photovoltaïques.

Le CdD insiste fortement sur la très importante place qui doit être donnée aux enfants dans la transition énergétique. Il est indispensable de véhiculer une attitude et un discours positifs auprès des plus jeunes pour faire en sorte que la Transition énergétique devienne une évidence pour eux.

Nous sommes disposés à répondre à vos questions de l'instant et ultérieurement nous nous tenons à la disposition des communes et de ViennAgglo pour favoriser l'implication des habitants dans la démarche TEPOS.



## Remerciements de Georges Clappaz

Bonsoir Mesdames et Messieurs,  
Merci au Conseil Communautaire d'avoir saisi le Conseil de Développement sur le sujet de l'Énergie, de la démarche TEPOS et plus particulièrement **sur l'implication des habitants dans ce projet de territoire ambitieux.**

Vous avez sollicité le CdD pour vous apporter :

- Des propositions qui permettraient de **mobiliser les citoyens autour du projet TEPOS**, face à la transition énergétique et aux consommations d'énergies
- Des idées **d'actions opérationnelles favorisant les changements de comportements des habitants**
- Notre regard citoyen pour vous assurer de la **lisibilité de la démarche et de l'accessibilité du plan d'actions** au plus grand nombre.

Vingt membres du CdD se sont impliqués sur ce sujet et le Groupe de Travail s'est réuni 23 fois depuis octobre 2014.

Cette saisine a été l'occasion pour le Conseil de Développement de réaliser une **véritable démarche participative et de concertation** grâce à :

- un sondage adressé au grand public
- une rencontre impliquant différents acteurs du territoire (habitants, institutions, associations, élus).

Merci, de nous accueillir ce soir en Conseil Communautaire, le temps et l'attention que vous nous consacrez sont une marque de reconnaissance des travaux des membres du Conseil de Développement qui s'investissent bénévolement pour l'intérêt collectif. Nous sommes très sensibles à votre accueil.

Accompagné de Roland Lagouy (réfèrent de ce groupe de travail) nous allons vous présenter succinctement les principales propositions que vous retrouvez dans le rapport d'avis qui vous a été envoyé et qui sera prochainement consultable et téléchargeable sur notre site internet [cdd.viennagglo.fr](http://cdd.viennagglo.fr).

## Contexte et Méthodologie



Georges Clappaz

Le Conseil de Développement a pour mission d'éclairer vos réflexions d'un regard purement citoyen et non expert.

C'est pourquoi, afin de vous apporter des **propositions qui lui semblent cohérentes, réalistes et réalisables** et avant d'entamer sa réflexion, le CdD a tenu à prendre en considération :

- le contexte environnemental et politique dans lequel il se trouve au moment où il est saisi du sujet
- la stratégie Climat Énergie de ViennAgglo et les actions d'ores et déjà entreprises sur le territoire
- les initiatives locales à valoriser portées par les habitants ou par la collectivité.

Le Conseil s'est également appuyé sur :

- l'analyse de documents clés
- les avis des CdD du Grand Lyon et de Grenoble Alpes Métropole en la matière
- les habitudes, attentes, freins et motivations des habitants du territoire
- les recherches relative à l'importance de prendre en compte le facteur humain dans les projets de territoire pour accompagner les changements de comportements et faciliter l'appropriation des projets par les usagers et par conséquent leur réussite.



## Les propositions

- des préconisations préalables à l'élaboration du plan d'actions TEPOS
- des propositions pour rendre lisible la démarche TEPOS et mobiliser les habitants du territoire
- des idées d'actions opérationnelles pour favoriser les changements de pratiques et impliquer les habitants dans la démarche territoriale
- l'appui du CdD pour accompagner la participation citoyenne dans les projets de production d'énergies renouvelables

Roland Lagouy

**De ces investigations, il en ressort les propositions détaillées dans notre avis de février 2017, à partir de la page 25. Nous pouvons les classer en 4 catégories :**

- **celles générales à l'action TEPOS,**
- **celles applicables par ViennAgglo,**
- **celles applicables par les communes,**
- **celles applicables par le CdD.**

### **1. Concernant les propositions générales :**

Le CdD considère que pour accompagner le changement de comportements dans la démarche TEPOS, le plan d'actions devra tenir compte des diversités et des inégalités (les inégalités sociales, territoriales, de genre et la précarité énergétique). Ces actions devront également tenir compte des critères et des motivations auxquels les habitants sont sensibles.

Les premières actions devraient s'adresser aux citoyens adhérant totalement à cette thématique afin de mieux aboutir à des résultats positifs et mesurables, ces résultats servant d'exemples. Le Conseil souligne l'importance d'intégrer les enfants dans cette démarche territoriale à l'horizon 2050.

## **2. Concernant les propositions applicables par ViennAgglo :**

Dans le domaine de la communication, le CdD préconise de définir une stratégie et la création d'une charte graphique pour une communication percutante et innovante en s'appuyant sur différents outils visuels et sonores.

Lors de nos investigations, nous nous sommes aperçus qu'il n'est pas simple en tant que citoyen de trouver de l'information et d'avoir une vision claire et neutre des solutions à mettre en œuvre. Nous proposons de créer des fiches d'informations synthétiques à destination du grand public, d'améliorer l'information sur l'existence et les permanences du point info énergie de l'AGEDEN et de communiquer et sensibiliser le grand public aux éco gestes.

Concernant le plan d'actions TEPOS, le CdD propose de permettre aux habitants d'agir à moindre coût. ViennAgglo pourrait :

- Initier en direction du grand public des actions sans investissement ou avec très peu d'investissement, par exemple :
  - Une campagne de dons de LED en partenariat avec EDF,
  - Une campagne de dons de programmeurs sur prises électriques
- Négocier des tarifs de groupes et/ou organiser des commandes groupées (dans le domaine des panneaux photovoltaïques, poêles, matériaux pour des travaux de rénovation énergétique, vélos ou voiture électrique) pour permettre aux habitants d'obtenir des tarifs plus bas sans solliciter d'aide financière de ViennAgglo.
- Repenser la participation de ViennAgglo aux travaux de

rénovations énergétiques pour pallier aux limites du dispositif actuel qui est conditionné aux critères de l'ANAH.

### **3. Concernant les propositions applicables par les communes :**

Le but étant de mettre les gens en lien, elles pourraient :

- Réaliser des ateliers de co-construction de projets avec les habitants, en les sollicitant et en les accompagnant pour qu'ils s'approprient et participent aux actions opérationnelles, tels que les jardins partagés, et aux projets, telles que les centrales villageoises ;
- Identifier des relais moteurs, dans chaque commune, quartier ... , afin de les mettre en réseau pour organiser des rencontres pour le suivi des actions et des projets, pour du partage d'expériences ;
- Informer sur l'organisation des transports en communs dans les communes rurales ;
- Communiquer sur le site de covoiturage de l'agglomération ;
- Identifier et rendre visible des aires de covoiturage ;
- Inciter à mettre à disposition des parcelles de terrain pour développer des jardins partagés et planter des arbres.

### **4 . Concernant les propositions applicables par le CdD :**

Le CdD peut apporter son appui pour organiser des réunions publiques d'information et de sensibilisation à l'échelle communale y compris pour accompagner des projets citoyens de production d'énergie renouvelable.

## Accompagner les projets citoyens de production d'énergie renouvelable

Par exemple : l'initiative du Collectif pour la Transition Énergétique, qui souhaite réaliser sur le territoire de ViennAgglo un projet de Centrale Villageoise Photovoltaïque,



Roland Lagouy

En effet, si l'implication des habitants dans la démarche TEPOS passe par des petits gestes au quotidien pour diminuer les consommations d'énergie, elle doit aussi s'appuyer sur des projets de plus grande ampleur et particulièrement sur la **production d'énergie renouvelables**.

Le Conseil de Développement est particulièrement favorable à ce genre de démarche associant habitants, communes, intercommunalité, acteurs divers du territoire, tiers investisseurs. Ce sujet étant une de vos réflexions en cours, si le choix politique de ViennAgglo est d'associer les habitants à cette production d'énergie et de développer ce type de projet, le CdD sera alors volontaire pour accompagner la démarche et plus particulièrement le Collectif pour la Transition Énergétique engagé sur ce chemin (et présent ce soir dans l'assistance).

***Le but de ce collectif citoyen est entre autre d'apporter son soutien dans la concrétisation de projets permettant la transition énergétique.***

***Suite à la Causerie du 8 Avril 2016 sur les Énergies Renouvelables, l'idée d'une centrale villageoise photovoltaïque inspirée de la commune des Haies, a émergé.***

*Le collectif souhaite s'impliquer dans cette démarche avec la création d'une société de production d'énergie photovoltaïque, qui l'intéresse pour ses valeurs de respect de l'environnement, de développement local, de partage des richesses créées et de création de liens sociaux.*

*Ces valeurs sont partagées par le Conseil de Développement.*

*La mobilisation citoyenne permettrait de sensibiliser le grand public, enfants y compris, aux alternances énergétiques et aux économies d'énergies.*

*Les habitants deviendraient acteurs du projet et partenaires des élus, responsables dans la mise en place du financement et de l'exploitation de cette société. Ils pourraient louer leurs toitures et/ou investir dans cette société.*

*Le financement serait participatif sous la forme d'actions.*

*Les municipalités contribueraient par la location de toitures publiques et par tout autre soutien dont pourrait avoir besoin cette société. (conseil, communication auprès de la population, garant, financement, réparation d'une toiture ...)*

*Cette centrale villageoise constituerait un support local aux efforts du plan TEPOS de notre territoire.*

*Pour mener à bien ce projet, le Collectif a besoin d'un maximum de partenaires et tout particulièrement des municipalités ayant la volonté d'œuvrer pour la Transition Énergétique.*

*Il souhaite inviter les membres du conseil communautaire, de la commission environnement et les élus municipaux à un rendez-vous d'informations complémentaires qui pourrait lancer une série*

*de réunions publiques.*

**En conclusion, le CdD espère que son avis permettra :**

- d'une part d'alimenter le plan d'actions TEPOS sur la question de la participation des habitants à la démarche
- d'autre part d'initier une stratégie d'information et de communication
- enfin de convaincre les municipalités et l'intercommunalité à accompagner les volontés des habitants et les démarches participatives telles que le développement de Centrales Villageoises Photovoltaïques.

Le CdD insiste fortement sur la très importante place qui doit être donnée aux enfants dans la transition énergétique. Il est indispensable de véhiculer une attitude et un discours positifs auprès des plus jeunes pour faire en sorte que la Transition énergétique devienne une évidence pour eux.

Nous sommes disposés à répondre à vos questions de l'instant et ultérieurement nous nous tenons à la disposition des communes et de ViennAgglo pour favoriser l'implication des habitants dans la démarche TEPOS.